



Les ménages seront les véritables perdants de la « suppression » de la taxe professionnelle

Nicolas Sarkozy a annoncé début 2009 la « suppression » de la taxe professionnelle. Cette mesure se traduit dans les faits par une refonte de l'imposition locale des entreprises. La taxe professionnelle disparaîtra en tant que telle et sera remplacée par une imposition assise sur le foncier et sur une contribution complémentaire calculée sur la valeur ajoutée des entreprises (celle-ci étant progressive).

Sur le plan théorique, cette assiette double est intéressante. En effet, la part foncière correspond à l'ancrage local de l'imposition, la « valeur ajoutée » (autrement dit la « richesse créée ») tenant davantage compte de la capacité contributive des entreprises. Le débat sur cette réforme porte moins sur l'assiette que sur les modalités et les conséquences concrètes de cette réforme. Car celle-ci pénalisera principalement les ménages.

La raison est simple à expliquer : le gouvernement n'a pas mené une véritable réforme, c'est-à-dire un rééquilibrage de l'imposition locale à rendement constant, mais a profité de cette réforme pour procéder à un allègement global de l'imposition des entreprises, conformément aux « revendications » du Medef qui pousse l'audace à réclamer des ajustements à la baisse de la réforme présentée dans le cadre du projet de loi de finances. Le discours qui accompagne cette réforme est connu : il faut renforcer la compétitivité donc alléger les charges qui pèsent sur les entreprises... Le projet de loi de finances évalue le coût de cette mesure à 11,7 milliards d'euros en 2010 et à environ 7 milliards d'euros par an en rythme de croisière. Cette « réforme » aura donc un coût important pour les finances publiques qui sera reporté sur la collectivité. Les ménages seront les principales victimes collatérales de cette réforme.

Pourquoi ? Tout simplement parce que ce sont les ménages qui sont les principaux contributeurs au budget de l'Etat et à celui des collectivités locales. En effet, le total des impôts payés par les particuliers est majoritaire dans le budget de l'Etat. Il l'est également dans le budget des collectivités locales si l'on tient compte que l'Etat est le principal contributeur à ce jour des budgets locaux. Avec la suppression de la taxe professionnelle, ce déséquilibre va s'accroître. Il faudra donc expliquer en quoi une réforme qui pénalise le pouvoir d'achat des ménages (donc la relance par la demande) est bonne pour l'économie...

Si l'assiette de la nouvelle imposition locale des entreprises est intéressante, cette réforme réussit le tour de force de mettre en péril le budget des collectivités locales et celui des ménages. Tout ceci n'est pas simplement injuste sur le plan social, ça l'est aussi sur le plan économique. Comment une économie peut-elle tourner avec une ponction déséquilibrée entre ses différents agents économiques ? Même sur le seul plan économique, la réforme de la taxe professionnelle présentée est pour le moins discutable.